Nom : **BRUSSEAUX**

Prénom : **Auriane**

Fonction : Chargée de mission

Société / Organisation : EDF SA

Téléphone : 07.64.47.36.68

E-Mail : auriane.brusseaux@edf.fr

Souhaitez-vous que tout ou partie de votre contribution soit confidentielle ?

Oui ○ Non ●

Etes-vous d'accord avec les propositions ci-dessous concernant l'évolution des services de mise à disposition des données de comptage RTE dans le cadre du projet ISP15 ? *(votre contact : pascal.carolac@rte-france.com)*

1° Les services du portail D@ta de RTE.

1.1 ° API Speed Metering. Publication actuelle : données au pas 1 & 10 min
Publication proposée : données au pas 1 & 5 min

Oui ● Non ○

1.2° API Big Metering. Publication actuelle : données au pas 10 min
Publication proposée : données au pas 5 min

Oui ● Non ○

1.3° API Speed Physical. Publication actuelle : données au pas 1 & 10 min
Publication proposée : données au pas 1 & 5 min

Oui ● Non ○

1.4° API Big Physical. Publication actuelle : données au pas 10 min
Publication proposée : données au pas 5 min

Oui ● Non ○

EDF est favorable aux modifications des pas de comptages des données présentées. En revanche, un point d'attention doit être porté sur les aspects techniques de la mise en œuvre. Ces modifications ont des impacts conséquents, et conduiront notamment au doublement de la volumétrie des données publiées. Le système actuel présente déjà des limitations techniques, ne permettant pas un traitement optimal de volumes importants de données. Cela contraint les acteurs devant récupérer des volumes importants de données à avoir recours à des contournements techniques, ce qui n'est pas une solution viable sur le long terme. Il faudra donc que RTE veille à adapter ses performances aux changements à venir, et que la future architecture d'appel soit correctement dimensionnée pour permettre à l'ensemble des acteurs de récupérer leurs données, quel qu'en soit la volumétrie.

EDF apprécie la démarche engagée par RTE de partager en amont avec les acteurs sur ces évolutions, et appelle RTE à poursuivre cette démarche, en échangeant le plus tôt possible sur les solutions techniques envisagées. Il est, en effet, indispensable que les acteurs aient de la visibilité sur la déclinaison technique des évolutions proposées, afin de pouvoir s'y adapter dans les délais impartis.

2° Les services du portail Services de RTE.

2.1 Service « • « Visualiser les données de comptage brutes » Publication actuelle : données au pas 10 min
Publication proposée : données au pas 5 min

Oui ● Non ○

2.2 Service « • « Visualiser les données physiques brutes » Publication actuelle : données au pas 10 min
Publication proposée : données au pas 5 min

Oui ● Non ○

2.1 Service « Visualiser les données de comptage validées » Publication actuelle : données au pas 10 min
Publication proposée : données au pas 5 min

Oui ● Non ○

2.2 Service « Visualiser les données physiques validées » Publication actuelle : données au pas 10 min
Publication proposée : données au pas 5 min

Oui ● Non ○

EDF est favorable aux modifications des pas de comptages des données présentées, mais à l'image des données du portail Data, il est nécessaire d'améliorer la qualité de service pour faire face à de telles évolutions.

3° La date de bascule vers le nouveau pas de publication.

La bascule est prévue au 1er janvier 2024 (Phase à blanc). Avez-vous le besoin d'une mise à disposition anticipée des données sur ce nouveau pas ?

Oui ● Non ○ Si oui, lequel ?

Il est nécessaire que RTE explicite ce qu'il faut comprendre par une bascule » au 1er janvier 2024 (Phase à blanc) ». S'agit-il :

- D'une bascule au pas 5 min le 1er janvier 2024, et donc de la suppression des publications au pas 10 min dès le 1er janvier 2024 ? Le cas échéant, sur quelle période se déroulera la phase de parallel run ?
- Du début de la période de parallel run (donc début des publications des données au pas 5 min tout en maintenant en parallèle la publication au pas 10 min) ? Le cas échéant, quelle est la date prévue de bascule effective au pas 5 min ? Le 1er janvier 2025 ?

EDF est très favorable à une mise à disposition anticipée des données. Cela permet en effet aux acteurs de se préparer au mieux aux évolutions, et ainsi de pouvoir tirer le meilleur parti possible de l'intégralité de la phase à blanc dans des conditions optimales.